

Compte-rendu du conseil scientifique provisoire du 30 novembre 2020

Présents : Guilhem Labinal, Marie-Laure Elalouf, Martine Meskel-Cresta, Pia Henaff-Pineau, Sonja Dunot-Ledunois, Maha Abbou, Marie-Laure Jurado, Gilles Monceau, Geneviève Bergonnier- Dupuy, Bernard Bortolussi, Eric de Saint Léger, Natacha Espinosa, Virginie Tellier

Excusés : Maryse Bresson, Lucile Cadet, Magali Galezot, Hélène Labat, Raphaële Lombart-Brioult, Laurence Maurines, Emmanuel Rollinde

Après la présentation

- du rapport de la mission d'accompagnement de l'INSPÉ de l'académie de Versailles au conseil d'institut du 28 novembre,
- des conclusions groupe de travail *Recherche* le 5 octobre, lors du séminaire à distance ouvert à tous les formateurs,
- du bilan et de la note stratégique pour l'accréditation de l'INSPÉ au CI du 2 novembre,

le conseil scientifique provisoire est sollicité pour poursuivre sa contribution au dossier d'accréditation de l'INSPÉ dans la perspective du Conseil d'Institut du 17 décembre (voir documents joints dans le courrier annonçant la réunion).

1. Échange sur les préconisations des inspecteurs généraux concernant la recherche à l'INSPÉ de l'académie de Versailles

Extraits du rapport

1.5. Rapprocher les partenaires en soutenant la recherche 1.5.1. La recherche en éducation dans l'Inspé académique

1.5.2. La mise en réseaux des acteurs de recherche au service de la formation

Un bref historique

Le **premier scénario** envisage de pérenniser l'actuel CSP dont la qualification de provisoire est révélatrice d'un problème de positionnement. Une existence statutaire ou réglementaire serait donnée à cette instance, quelle que soit sa dénomination future : conseil scientifique ou commission recherche par exemple. La mission propose que cette instance soit rattachée au Cosp et qu'elle ait pour rôle de préparer les travaux du Cosp, en lien avec les questions de recherche à l'échelle de l'Inspé académique. Dans cette hypothèse, le Cosp jouerait pleinement sa fonction d'orientation scientifique et pédagogique, avec une commission recherche qui lui serait associée.

• **Le second scénario** s'appuie sur la création à brève échéance d'un groupement d'intérêt scientifique. Un GIS est habituellement piloté par un conseil de gestion, ou comité de direction, et un conseil scientifique. Le GIS aurait une relative autonomie dans son positionnement par rapport au Cosp, là où le premier scénario, qui a la préférence de la mission, inclut la commission recherche rattachée Cosp. À l'inverse, le second modèle présente un risque élevé de superposition entre les missions du Cosp reconfiguré tel que le préconise la mission et celles du GIS.

Recommandation n° 6 relative à la recherche : afin de renforcer le partenariat par la recherche, faire du Conseil scientifique provisoire une commission recherche permanente rattachée à un Cosp reconfiguré. Cette commission serait chargée de l'animation de la recherche à l'échelle de l'Inspé académique : organisation d'appels à projets soutenus par un budget dédié et faisant l'objet d'une convention, organisation d'actions de formation de formateurs en lien avec la recherche, organisation de colloques scientifiques en lien avec les axes stratégiques, coordination et suivi d'actions de recherche collaborative, articulation recherche-formation dans le master MEEF.

Eric de Saint-Léger souligne la volonté de valoriser la recherche en s'appuyant plus fortement sur le COSP. Il interroge les participants pour savoir si des appels à projets internes seraient utiles pour créer une dynamique. Il s'agirait de développer la recherche dans une logique partenariale.

Pour Bernard Bortolussi, si le conseil scientifique devient une commission dépendant du COSP, plusieurs questions sont à traiter :

- sa composition : les responsables d'équipe de recherche devraient y être représentés ;
- ses prérogatives : qui impulse ? qui définit les axes ? comment la commission rend-elle compte de ses travaux au COSP ?
- le périmètre de ses missions : la place de la recherche dans l'INSPÉ ne se limite pas aux appels à projets internes.

Pour Gilles Monceau, la composition du comité devrait se rapprocher de celle de l'actuel conseil scientifique provisoire. Une de ses prérogatives serait d'orienter la recherche sur les questions d'éducation dans l'académie. Les appels à projets sont une façon de le faire.

Marie-Laure Elalouf fait une différence entre des appels à projets internes pour fédérer les forces de recherche au sein de l'académie en y associant des formateurs dans des recherches collaboratives et la réponse collective à des appels à projets externes qui est une autre étape.

Pia Hénaff-Pineau envisage les deux possibilités. Si le CSP devient une commission *recherche* du COSP, il faut penser le COSP dans une fonction d'orientation, avec une commission *formation* articulée à la commission *recherche*. Le GIS était une modalité plus opérationnelle portée par des laboratoires contribuant financièrement. D'où ces questions : comment seront choisis les laboratoires représentés dans la commission recherche ? quelle place y auront-ils ? est-ce qu'ils seront partie prenante du financement ?

Pour Geneviève Bergonnier-Dupuy, fédérer les acteurs de la recherche au niveau académique suppose de faire le tour des laboratoires et d'arriver à les impliquer : si pour certains, cela a un caractère d'évidence, il faudra trouver des dynamiques avec des laboratoires qui ne sont pas directement en prise avec une problématique de formation.

Pour Maha Abbou, c'est ce que s'est efforcé de faire le conseil scientifique provisoire dans la période récente : la place de la recherche dans les formations MEEF est un critère déterminant.

Pour Pia Hénaff-Pineau, le paysage est contrasté au niveau académique : à côté des laboratoires d'adossés aux masters MEEF dans la composante interne, il y a des enseignants chercheurs qui interviennent dans les masters MEEF mais dont les recherches ne sont pas connectées aux MEEF, ainsi que des enseignants-chercheurs intervenant en MEEF et faisant des recherches en lien avec leur enseignement mais dont le laboratoire est éloigné de ces questions ; il y a enfin des laboratoires qui mènent des recherches sur les questions éducatives sans intervenir en MEEF. Comment mixer ?

Eric de Saint-Léger demande si les Graduate school ne seraient pas un point d'entrée pour délimiter le périmètre. À CY, une Graduate school est en constitution autour des 4 laboratoires ÉMA, LDAR, Paragraphe et BONHEURS. À Saclay, c'est une Graduate school transverse regroupant CIAMS, EST et Neurospin qui a été créée : une double appartenance est possible pour les laboratoires comme pour les enseignants-chercheurs. À Paris-Nanterre, il y a deux fédérations de recherche liées aux questions d'éducation : EPNR, qui inclut le CREF et d'autres laboratoires de psychologie portent des masters qui ne sont pas des masters MEEF. Une nouvelle fédération de recherche intègre des équipes et des formateurs intervenant en master MEEF. Les périmètres de ces fédérations sont en cours de redéfinition.

S'agissant de la convention cadre, Sonia Denot-Ledunois indique qu'une version zéro ne devrait pas tarder à être proposée par le rectorat. Cette convention-cadre distinguera les actions conduites par l'ensemble des partenaires et des conventions qui peuvent être bilatérales. La convention gardera le même niveau qui est celui des universités partenaires. Ce qui concerne un service comme la DAFOR ne pourra apparaître que dans une annexe.

Natacha Espinosa regrette que les modalités de financement de la formation continue premier degré ne permette plus à certains partenaires de proposer des actions de formation.

Martine Meskel-Cresta précise que si l'université intégratrice permet à ses formateurs d'intégrer à la marge dans leur service des actions de formation continue 1^{er} degré, ce système ne peut durer trop longtemps.

2. Évolution de la stratégie de communication de l'INSPÉ

Claire Briquel-Gauthier, nouvelle chargée de communication, retravaille actuellement l'architecture du site de l'INSPÉ pour disposer d'un intranet ouvert à l'ensemble des partenaires et d'un extranet valorisant manifestations et publications (en complément du compte twitter récemment créé).

Nous sommes sollicités pour actualiser l'onglet *recherche*.

Une réunion de travail a eu lieu avec ~~Un travail est engagé avec~~ Claire Briquel Gauthier (chargée de la communication à l'inspé), Kim Chaffard (webmaster) et Marie-laure Jurado (Ingénieure d'étude chargée de la recherche et de la MEEF4).

Dans l'attente de l'élaboration du site intranet, la mise à jour de l'extranet prendra la forme suivante.

Pour gagner en lisibilité, la rubrique « actualités » se dédoublera en deux rubriques

- Evénements à venir >>> communiquer à Marie-Laure Jurado les annonces de manifestations scientifiques (journées d'études, colloques, séminaires, etc.) (maria-lurded.jurado@cyu.fr).

- Publication des formateurs :

Publications scientifiques et professionnelles 2020-21 >>> communiquer à Marie-Laure Jurado vos publications assorties de deux phrases de contextualisation : la publication dans l'actualité scientifique de son domaine ; le lien avec les enjeux et contenus de formations

La rubrique « vie de la recherche » reste en l'état tant que le conseil scientifique provisoire continue d'exister. Elle glissera ensuite dans l'espace dévolu au COSP dans la nouvelle architecture de l'intranet.

La rubrique GIS est remplacée par « structuration de la recherche » : il importerait que chaque école doctorale ou fédération de recherche indique comment elle veut apparaître, comment elle reprend et complète les descriptions des laboratoires et équipes qui la composent, le lien avec une ou des écoles doctorales.

Annuaire : on supprimerait les tableaux excell peu lisibles. En cliquant sur l'onglet il sera possible de se connecter au réseau des Inspé pour s'y inscrire.

La mention suivante apparaîtra : [Les formateurs engagés dans une recherche \(doctorants, docteurs, enseignants-chercheurs\) qui souhaitent figurer dans l'annuaire peuvent le faire en se connectant à l'annuaire collaboratif du Réseau des Inspé>>> lien](#)

Nous faisons actuellement une démarche auprès du réseau pour savoir s'il est possible qu'un formateur engagé dans une recherche collaborative d'un des laboratoires de l'Inspé puisse s'inscrire.

3. Organisation du séminaire de l'INSPÉ

Après l'hommage à Samuel Paty, qui a donné lieu à une élaboration conjointe INSPÉ-rectorat, il est apparu nécessaire de poursuivre la réflexion sur la laïcité. Un groupe de formateurs y travaille depuis l'an dernier, autour de Martine Meskel-Cresta, Jean-François Nordmann et Emmanuel Brassat, et a proposé au plan de formation de formateurs des temps de rencontre qui peuvent être élargis.

- Le 9 décembre, une journée d'étude est organisée en collaboration avec le mémorial de la Shoah sur le thème : « Comment faire face à la diffusion des thèses conspirationnistes et négationnistes ? » (programme joint ; inscriptions auprès de claire.gauthier@cyu.fr).

- Le 27 janvier 2021, une journée de travail sera consacrée à la lutte contre l'islamisme avec Jean-Pierre Obin (inspecteur général, auteur d'un rapport en 2005) et Bernard Rougier, spécialiste de l'islamisme.

- Enfin il a été proposé que la dernière rencontre, prévue en **juin**, devienne **un séminaire de l'INSPÉ**, en présentiel, largement ouvert, sur le thème : *laïcité et enseignement du fait religieux*.

Jean-Luc Nancy (philosophe) et Jean Bobereau (sociologue) sont pressentis. Il est proposé que des membres du conseil scientifique provisoire s'adjoignent au groupe initiateur pour construire et organiser cette journée d'études. [Les volontaires peuvent se manifester.](#)

4. Proposition de rédaction pour le dossier d'accréditation

- [Modalités d'articulation formation / recherche \(initiation à la recherche, cahier des charges et encadrement du mémoire\)](#)

Ce point a été travaillé dans le GT Recherche puis avec les responsables de mention et a conduit à la rédaction suivante :

Le rapport sur le suivi de la mise en place des Espé invite à « penser une formation à et par la recherche spécifique en relation avec les enjeux de la professionnalisation des enseignants » (Desbiolles, 2015). La formation à et par la recherche s'inscrit dans la temporalité longue, du S1 au S4 avec un prolongement souhaité en formation continuée. En MEEF1, 2 et 3, elle s'appuie sur différents enseignements (connaissance du métier et/ou didactique d'une discipline enseignée) et sur les observations outillées faites dans chacun des stages en M1 et en M2. Il s'agit de limiter le nombre d'évaluations qui tendent à renforcer un rapport fermé au savoir, au profit d'investigations croisant progressivement des différentes approches épistémologiques éclairant la complexité des situations éducatives. La formation à et par la recherche permet l'élaboration progressive d'un mémoire, en

alternant travaux individuels et collectifs, oraux et écrits. Des écrits de travail produits chaque semestre entrent dans la composition de ce mémoire soutenu au S4. Des ateliers (correspondant à un demi TP) inscrits à l'emploi du temps permettent l'accompagnement des étudiants jusqu'à la soutenance qui invite à une prise de recul avant l'entretien du concours. Étudiants et formateurs disposent chaque semestre de 6 heures projet pour des ateliers pédagogiques dans des écoles ou des établissements, associations périscolaires ou institutions sociales et culturelles.

En MEEF 4, la façon de poser et de penser une entrée progressive dans l'écriture de recherche au niveau M2 est spécifique à chacun des parcours constitutifs de la mention, en fonction des ancrages disciplinaires principaux des parcours. L'ensemble des parcours se rejoint cependant sur le lien obligatoire que doit faire le mémoire avec le terrain (de stage ou d'exercice professionnel), mettant donc au cœur de ses préoccupations des questions de métier.

- Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPE

À l'Inspé composante, les laboratoires en appui des formations sont les quatre quatre laboratoires de la Graduate school de CY : ÉMA (École, Mutations, Apprentissages), LDAR (Laboratoire de Didactique André Revuz), Paragraphe et BONHEURS (Bien-être, Organisation, Numérique, Habitabilité, Education, Universalité, Relations, Savoirs). L'UPN comprend d'importantes forces de recherche en sciences de l'éducation, organisées en deux fédérations de recherche : la fédération « Éducation, Psychologie et Neurosciences » (EPN-R) qui adosse des masters autres que les masters MEEF et la nouvelle fédération « Approches plurielles des apprentissages et de la formation » qui regroupe des unités zdosant des masters MEEF. L'UPS comprend plusieurs laboratoires s'intéressant aux questions d'éducation et d'apprentissage. Deux d'entre eux adossent plus particulièrement les masters MEEF au sein d'une Graduate School transverse : le laboratoire CIAMS (Complexité, Innovation, activité motrice et sportive) et le laboratoire EST (Études sur les Sciences et les Techniques) – DidaScO (Didactique des Sciences d'Orsay). À l'UVSQ, le laboratoire *Printemps* a porté un projet pluridisciplinaire dans le cadre de la réponse à projets PIA3. Enfin, l'INSHEA comprend un groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (Grhapes).

Dans chaque université partenaire, les regroupements en cours favorisent l'identification des forces de recherche de l'Inspé au sein des deux graduate school et des deux fédérations de recherche. Leur mise en synergie a commencé dans la période précédente.

Entre 2016 et 2020, une instance informelle créée à l'initiative de la direction de l'Espé, le conseil scientifique provisoire, a réuni les représentants des laboratoires ayant parmi leurs axes de recherche une ligne relative à l'enseignement, l'apprentissage, l'éducation ou la formation dans les universités partenaires, ainsi que des représentant du rectorat et de la direction de l'Espé. Cette instance évolutive a permis l'organisation d'un séminaire interlaboratoires et la recension des recherches collaboratives, débouchant sur un projet de création d'un GIS. Le rapport de l'Inspection générale préconise de transformer le conseil scientifique provisoire en commission recherche permanente rattachée à un COP recentré sur sa fonction prospective d'orientation scientifique et pédagogique.

Cette commission assurera une veille sur le rôle et la place de la recherche dans les masters MEEF et dans le continuum de formation par des mutualisations d'expériences et recherches-action. Elle stimulera la circulation entre recherche et formation par l'organisation d'un séminaire de l'INSPÉ et le soutien à séminaires, des journées d'étude et colloques à l'initiative des laboratoires de l'académie.

La commission permettra la recension et la coordination des recherches collaboratives sur l'académie en lien avec le rectorat : aide au montage des dossiers avec une attention aux aspects éthiques (présence dans les établissements, accompagnement des équipes et restitution des conclusions) tout en garantissant les possibilités de publication ; aide au rapprochement des acteurs ; répartition des aides financières sollicitées. Elle étudiera les solutions permettant aux formateurs non chercheurs de s'impliquer dans des recherches collaboratives (décharge horaire, prise en charge financière pour participer à une manifestation scientifique).

Cette commission organisera des appels à projets soutenus par un budget dédié et faisant l'objet d'une convention de façon à favoriser les collaborations inter-laboratoires et interdisciplinaires et permettre la réponse à des appels à projet de plus grande envergure.

- Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives

Cette question relève davantage du comité de pilotage stratégique ? Pour ma part,

- Pourcentage des personnels de l'INSPE impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale

Il faudrait que chaque équipe ou laboratoire relevant d'une graduate school ou d'une fédération de recherche fasse remonter ces informations.

En complément, renseigner l'indicateur « ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche » en annexe 1

- Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPE est impliqué

En 2018-2019, l'académie de Versailles s'est fortement mobilisée autour du projet PIA3 Inspiration. Le projet a été sélectionné pour audition mais non retenu au final. Malgré l'échec à cet appel d'offres très sélectif, cette dynamique collective a montré qu'une coopération de recherche sur les questions éducatives était possible et pouvait rassembler les acteurs de l'enseignement scolaire et les laboratoires de recherche des universités de l'académie.

Il faudrait que chaque équipe ou laboratoire relevant d'une graduate school ou d'une fédération de recherche fasse remonter ces informations.

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2019-2020
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPE

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPE
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPE / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPE) *100

Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPE

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
Nombre					
%					

Leviers d'action

Commentaires

Il est seulement possible de faire une recension des formateurs ayant bénéficié d'une décharge pour thèse dans l'INSPE composante et mené à bien une thèse. Un annuaire des formateurs de l'INSPE engagés dans une recherche est en cours de constitution. La recension des formateurs docteurs suppose qu'il leur soit offert des perspectives de recherche : soutien à la publication et la communication dans des colloques, décharges pour des recherches collaboratives.

Compte rendu rédigé par Marie-Laure Elalouf à partir des notes de Marie-Laure Jurado et relu par Eric de Saint-Léger